

de trois mois
et je ne parle
ni reculeront
ement de ces

; mais quand
t de dire que

e tous les dé-
au ministère
es hommes de
i nous subis-
droit, au nom
ion nationale
ition et foulé
pensabilité de

rs, à ces gens
, quelles sont
rés tout, il ne
'écoutez en ce
r le tabac, sur
ez-vous cette
ressources pro-
des Terres de
is ayons est la
Ceux qui ai-
portent pres-

es frais d'enre-
s. Je défie qui
l'Etat le moins
tème adminis-
i nous rendrait
nt eux-mêmes,
hasard sur le-
ent dans leur

on essaiera de
qui va s'enga-
que ce cri de la
nt entraînaient
ntenant je vous
édulité, à votre
es branches de

i n'en ont pas ;
que les charla-
temps le gluau
it un malin, il

poussera des actionnaires." Sous le nouveau régime, on veut semer de la graine de charlatan, espérant qu'il poussera des votes.

On les a vus à l'œuvre ces gouvernements de retranchement, d'économie ; on les a vus en 1863, en 1874 ; on les voit encore aujourd'hui à Ottawa. En 1863, le peuple, dans son mépris pour ces petits hommes, les avait baptisés, avant de les chasser, du nom de "gouvernement de bouts de chandelle." Leur économie, en effet, n'avait consisté qu'à retrancher quelques centaines de piastres à nos institutions de charité, et à jeter sur le pavé quelques messagers ou employés sans fortune et sans protection. Le gouvernement inauguré à Ottawa en 1874, s'est aussi affublé de cette défroque usée de "l'économie et du retranchement." Quel a été le résultat de ce grand programme ? Plus de trois millions de taxes nouvelles, plusieurs centaines d'employés additionnels, et un déficit énorme augmentant tous les jours

Et le gouvernement qu'on voudrait imposer aujourd'hui à la province ne serait que le pâle reflet de ses aînés de 1863 et de 1874. Rien de large dans les vues politiques de ces hommes ; rien qui puisse conduire un pays dans les voies sûres du progrès. De la contradiction, du dénigrement et du charlatanisme ; voilà où commence et où finit leur décalogue politique.

Ne les a-t-on pas vus l'autre jour, lorsque la Chambre d'Assemblée se levait indignée pour protester contre la violation de ses droits, ne les a-t-on pas vus répondre à ces élans superbes de l'indépendance parlementaire par des exceptions à la forme, des points de routine, des questions d'ordre ? Et quand la chambre fut appelée à venir s'entendre congédier au milieu d'une session inachevée, un des leurs était encore debout, les yeux fixés sur la pendule, parlant contre le temps pour étouffer la dernière protestation de la chambre.

Souvenez-vous de cette parole d'un profond politique : "Où finissent les grandes questions, commencent les petits partis," et ne permettez pas au petit parti rouge de faire disparaître dans ses mesquineries, dans sa *politique de bouts de chandelle*, la gravité du problème soulevé par l'escamotage du pouvoir, si audacieusement pratiqué par ses chefs. Il n'est pas ici question d'une misérable taxe de quinze sous, ni du salaire de quelques pauvres employés, ni des dépenses d'un commissaire de chemin de fer, ni même d'un tracé du chemin : ce sont là de petites choses bien dignes d'un parti qui n'a jamais eu dans le pays d'autres point d'appui que le préjugé, ce préjugé vulgaire qui ne vit que de petites gens ; mais il s'agit de choses autrement grandes et sérieuses. Comme je vous le disais en commençant—et je finirai par la même pensée—c'est la liberté du peuple qui est violée, c'est le premier de nos droits qui est menacé. Qu'importe après tout, certaines fautes d'administration ? Elles sont toujours réparables, lorsque la représentation nationale conserve sur le gouvernement le contrôle légitime que lui attribue la constitution. Ce qui peut être un mal irréparable, c'est l'abandon de ce contrôle, c'est la violation de la souveraineté nationale. Que devient le principe que "*le peuple gouverne*," s'il est permis à un seul homme d'enlever le gouvernement des mains auxquelles le peuple l'avait confié ?

A tout prix, sauvez ce principe du naufrage ! Qu'il soit pour nous un point de ralliement ! Oublions, un jour au moins, nos divisions lo-